



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL Exceptionnelle et Urgent

Le conseil municipal se réunira à la Mairie le :
JEUDI 18 Aout 2022 à 18h00

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Ordre du jour :

Délibération aide financière pour une famille de la commune

Oradour, le 17/08/2022

Le Maire,

Didier LAVERGNE



Mairie d'ORADOUR
1 place du 19 Mars 1962
16140 ORADOUR D'AIGRE

☎ : 05.45.21.02.84
✉ : mairie-oradour@wanadoo.fr
www.oradour.fr